



**Bussy basket club  
Inscription  
2015/2016**

**Uniquement en ligne sur  
[www.bussybasketclub.com](http://www.bussybasketclub.com)**



# Bussy basket club - inscription 2015/2016

Agrément jeunesse et sport n°AS7712 1599

## • Modalités et pièces à fournir

- Inscription possible dès l'âge de 7 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2016

- Remplir en ligne et signer la demande de pré-inscription (disponible sur [www.bussybasketclub.com](http://www.bussybasketclub.com)) :

Faire remplir et signer cases « certificat médical (- de 3 mois) » et « sur classement » si nécessaire

Signer case « information assurances »

- Remplir et signer la demande d'adhésion

Le dossier complet comprenant :

\* Formulaire d'adhésion au Bussy basket

\* Demande de licence signée (formulaire Ffbb) accompagnée du certificat médical et du règlement à l'ordre de « Association Bussy Basket Club »

\* 1 photo d'identité + 1 enveloppe timbrée à votre adresse et 3 enveloppes timbrées sans inscriptions et sans fenêtres.

\* Photocopie de la carte d'identité, livret de famille ou passeport, du titre de séjour pour les étrangers

\* Le règlement de la cotation (chèque ou espèces en 1 ou 3 fois) + chèque de 50€ « caution accompagnements déplacements »

\* Le reçu de versement (1 exemplaire signé vous sera remis comme preuve de règlement)

Est à retourner à :

Association Bussy basket club - Espace charlemagne ,  
2 passage carter 77600 Bussy saint Georges

Ou à remettre à un dirigeant ou entraîneur

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité !**

## Tarifs

- Tarifs dégressifs pour les familles (frères et/ou sœurs):

100% pour le 1<sup>er</sup> enfant

75% pour le second

50% à partir du troisième

Important !!!

En cas d'abandon en cours de saison, aucun remboursement total ou partiel ne sera accordé.

- Les frais de mutation des joueurs ayant évolué dans un autre club la saison précédente seront équitablement répartis entre le Bussy basket club et le joueur muté (50%)

À noter que la mutation est payante à partir de la catégorie U17 (15 ans et plus)

« Chèque de caution accompagnement déplacements »

Concerne les catégories en compétition féminine ou masculine des U11 (8/10ans) aux U20 (19ans inclus).

Le dossier d'inscription de chaque licencié concerné est accompagné de ce chèque de caution

Cette caution sera « restituée » à la famille ayant accompagné au moins trois fois l'enfant qui a participé à un minimum de 3 matchs en déplacement. Même principe pour l'enfant qui n'aura pris part à plus de deux matchs en déplacement.

	Buxangeorgien(e)s	Non résidents
École de basket 7-10 ans	150 €	170 €
Autres catégories	170 €	190 €

[www.bussybasketclub.com](http://www.bussybasketclub.com)



## Formulaire d'adhésion 2015/2016

- **Nom :** ..... **Prénom(s) :** .....
- **Nom des Parents :** .....
- **Adresse :** .....
- **Sexe :** ..... **Date de naissance :** ...../...../...../ **M@il :** .....
- **Tél adhérent :** ..... **Tél Père :** ..... **Tél Mère :** .....

À cocher selon votre cas :

- adhérent 2015/2016
- création de licence
- nouvel adhérent par mutation (frais à 50% à la charge du joueur)

**Club précédent :** .....

### Engagement Joueur :

J'ai pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter.

Je me rendrai disponible pour organiser la table ou arbitrer au moins deux fois dans la saison sur demande de mon entraîneur ou des dirigeants.

**Date :** .../...../.....

**Signature**

### Engagement Parent :

J'ai pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter.

J'autorise une tierce personne à accompagner mon enfant dans son véhicule lors des déplacements dans le cadre de compétitions auxquelles le Bussy Basket participe.

Je m'engage à être accompagnateur avec mon propre véhicule au moins 3 fois dans la saison.

À défaut le « chèque de caution accompagnateurs » de 50 euros restera acquis au club.

**Date :** ...../...../.....

**Signature**



# Bussy basket club -inscription 2015/2016

Agrément jeunesse et sport n°AS7712 1599

## Reçu versement à remettre à l'adhérent

- Nom : .....
- Prénom(s) : .....
- Catégorie : .....

Montant cotisation : .....

### Mode de règlement

Espèces  Chèque(s)

### Effectué en

1fois  2fois  3fois

Montant versé : .....

Date:..../..../.... Signature

## Reçu versement à conserver par le club

- Nom : .....
- Prénom(s) : .....
- Catégorie : .....

Montant cotisation : .....

### Mode de règlement

Espèces  Chèque

### Effectué en

1fois  2fois  3fois

Montant versé : .....

Date:..../..../.... Signature

## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **Article 1 : présentation du club**

Le **BUSSY BASKET CLUB (BBC)** est une association dont le but est l'initiation et la pratique du **Basket Ball** dans le cadre d'entraînements, de compétitions et de toutes autres manifestations. Son siège social est fixé à la mairie de **Bussy Saint-Georges**.

### **Article 2 : statuts et règlement intérieur**

Chaque adhérent s'engage à respecter les statuts de l'Association et ce règlement dont un exemplaire sera remis à chaque nouvel adhérent.

Comme les statuts, il sera également consultable sur le site du club <http://www.bussybasketclub.com>. L'adhésion vaut donc acceptation de ces textes.

### **Article 3 : cotisation annuelle**

Les inscriptions au **BBC** sont valables du **1er septembre** d'une année au **30 juin** de l'année suivante.

Chaque membre de l'association doit payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

Tout joueur doit être à jour de sa cotisation annuelle. Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation, ne pourra ni disputer les matchs, ni prendre part aux entraînements.

Les cotisations versées à l'association sont des droits d'entrée, elles donnent droit aux entraînements et ne sont remboursées en aucun cas.

### **Article 4 : installations - responsabilité**

Le **Bussy Basket Club** met à la disposition de ses adhérents les gymnases **M. Jazy** et **M. Herzog** durant les créneaux horaires attribués par la mairie.

Ces installations sont équipées de vestiaires et de douches. Les adhérents sont tenus de respecter les installations et le matériel mis à leur disposition.

L'association décline toute responsabilité pour toute perte ou vol d'objet personnel lors de toute manifestation.

### **Article 5 : participation à la vie du club**

Le bon fonctionnement du club nécessite l'implication de tous ses adhérents.

Chaque adhérent pourra donc être sollicité, sur un plan administratif ou sportif, dans l'intérêt commun.

Les parents des jeunes adhérents, notamment, seront sollicités pour accompagner des joueurs lors des déplacements des équipes, ou dans le cadre général des activités du club.

### **Article 6 : entraînements**

Les heures d'entraînement sont consultables sur le site du club (cf article 2). Les parents doivent veiller au respect des horaires pour le début et la fin des entraînements.

La responsabilité du **BBC** ne peut-être engagée que pendant les heures d'entraînement, sur les enfants présents dans la salle du gymnase (cf article 1384 du code civil).

En dehors de ces horaires les enfants sont sous la responsabilité de leur responsable légal.

Si, pour une raison imprévisible, une séance ne peut être dispensée, les représentants légaux (ou les personnes habilitées) doivent se garantir de la prise en charge

de leur(s) enfant(s) par un responsable du **BBC**. Le **BBC** se réserve le droit de procéder à des regroupements de cours.

Les absences répétées aux entraînements et aux matchs sans justifications peuvent être sanctionnées par la suspension pour les matchs suivants (à l'appréciation de l'entraîneur).

### **Article 7 : comportement**

Les adhérents doivent respecter et obéissance aux dirigeants du club et à leur entraîneur. Les entraîneurs et les joueurs véhiculent l'image du club. A ce titre,

ils sont tenus également de respecter l'arbitrage et leurs adversaires.

De même, tout comportement désagréable d'un joueur envers un ou plusieurs joueurs de son équipe provoquant un déséquilibre dans l'organisation ou une mauvaise entente

au sein du groupe devra être rapporté au Bureau par un responsable technique. Tout mauvais comportement (manque de respect, insultes, insolence...) nuisant à l'image du club

pourra être considéré comme faute grave et sera susceptible de sanction.

### **Article 8 : sanctions - commission disciplinaire**

Tout manquement au respect de ce présent règlement est susceptible de sanction.

Le bureau du club, complété éventuellement de tout adhérent majeur désigné par celui-ci, fait office de commission disciplinaire.

Cette commission ne peut se réunir valablement qu'en présence d'au moins 3 membres.

Elle statue à la majorité des voix exprimées, celle du Président comptant double uniquement en cas de partage.

L'adhérent incriminé, et son entraîneur si cet adhérent est un joueur, pourront être entendus par la commission, soit à la demande de la commission, soit à la demande de l'adhérent.

La commission proposera le cas échéant au bureau la sanction qu'elle juge appropriée. Le bureau décidera en dernier ressort de la sanction à infliger :

1/ Avertissement

2/ Exclusion temporaire

3/ Exclusion définitive

4/ Ou toute autre sanction qu'il jugera mieux adaptée à la faute commise

Le bureau décide en dernier recours. Aucun appel ne sera donc examiné.

### **Article 9 : informatique et libertés**

Tout adhérent peut, sur demande écrite adressée au siège du club, accéder aux informations le concernant et stockées dans le fichier informatique du **BBC** (cf.

loi « informatique et libertés » 78.17 du 06.01.78).

# Bussy basket club inscription 2015/2016



## Droit à l'image

L'association utilise à titre gracieux l'image de ses adhérents via des photos ou vidéos à des fins de communication ou de promotion du club et du basket ball

Les adhérents qui souhaitent ne pas céder leur droit à l'image peuvent le faire en nous envoyant un mail à :  
**bussy-basket-club@voila.fr**

Photo - Vincent Poirier, 2m10 21 ans formé au club ,puis espoirs au Paris Levallois avant de passer professionnel , et être prêté 1 année au Hyères toulon Var basket.  
Sélectionné pour la seconde année consécutive en équipe de France A'

## Nos outils de communication

- [Bussy basket Tv](#)

Disponible sur dailymotion



- [Site Web](#)



- [Twitter](#)



- [Facebook](#)



# Bussy basket club inscription 2015/2016

Chers Parents,

Le Bussy basket club sollicite votre appui pour la recherche de nouveaux partenaires afin de soutenir nos actions et notre évolution.

Le Bussy basket club ne peut se développer sans votre précieux concours qui nous permettra d'améliorer l'accueil de nos adhérents et contribuera à renforcer la convivialité et la solidarité dans notre sport

## - Chefs d'Entreprises

Faites connaître votre entreprise au niveau local et régional et montrez votre soutien au tissu associatif local

Vos avantages pour :

**Membre Premium** -> 5000€/an

Affichage publicitaire lors de nos manifestations sportives (départementales et régionales)

Le logo de votre entreprise sera mis en évidence sur nos outils de communication (site internet, facebook, twitter), nos affiches d'annonces ou courrier à nos adhérents

**Membre Honoraire** -> 3000€/an

Partenaire de référence , invité aux réunions du conseil d'administration du club , vous êtes sponsors maillots d'une équipe jeune région .

**Parrain Officiel** -> 2000€/an

Parrainage d'une équipe seniors (hors équipe fanion) ou d'une équipe régionale jeune.

**Parrain** -> 1000€ / an

Parrainage d'une équipe départementale jeune .

Le parrain est régulièrement informé des résultats de l'équipe qu'il a choisi de parrainer. Il est de fait sponsor maillot de cette équipe.

## - Le soutien Financier ou matériel

Rappel: les dons aux associations sont fiscalement déductibles à hauteur de 60% dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires

Toute aide même minime est la bienvenue

## • Nos Partenaires Institutionnels...

- Municipalité de Bussy saint Georges , partenaire historique



- Le Conseil général, un partenaire qui s'inscrit dans la durée



## • Et sportifs



## • Nos Sponsors

- FCTP un partenaire de référence
- Credit mutuel , la banque à qui parler
- Elior , notre sponsor maillots



Contact : [bussy-basket-club@voila.fr](mailto:bussy-basket-club@voila.fr)

[www.bussybasketclub.com](http://www.bussybasketclub.com)